



## SYNTHÈSE DÉMOGRAPHIQUE

Pour comprendre les problèmes démographiques de première importance qui se posent à la Polynésie française, dont le taux d'accroissement de la population demeure supérieur à 2,5 % par an, nous avons étudié en détail une histoire démographique ancienne, riche de phénomènes captivants pour le chercheur, mais combien dramatiques pour ceux qui les subissent. Nous avons vu aussi que cet impact fatal d'une civilisation sur une autre s'était achevé assez précocement au début du XX<sup>e</sup> siècle, à des dates plus ou moins tardives selon les archipels. Les îles Marquises constituent de ce point de vue un triste exemple.

Si le XIX<sup>e</sup> siècle a été, en Polynésie, le siècle de la catastrophe démographique (il est vrai, dans le sillage de bien d'autres événements), le XX<sup>e</sup> siècle apparaît comme celui de l'explosion démographique. Mais à long terme, la seconde est-elle préférable à la première? 30 000 habitants en 1902, 215 000 à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle: une multiplication par plus de 8. C'est dire la difficulté pour une société à digérer ce flot, et l'ampleur du problème posé. On comprend dans ces circonstances que les données démographiques aient fait ici l'objet d'une analyse détaillée. Nous sommes partis des faits de peuplement et nous avons décrit le remodelage des traits de l'occupation dans l'espace géographique, avec une croissance urbaine spectaculaire et le maintien de très petites populations, sur des îles ou dans des vallées parfois très isolées.

La surprise est grande de constater que ces petites populations sont le plus souvent dotées d'une vitalité biologique remarquable, et qu'elles sont même parfois capable d'attirer à elles des migrants. L'étude de l'évolution récente de la population, l'analyse détaillée des mouvements naturels et des migrations humaines ont permis de voir dans quel sens jouait chaque facteur et ceux sur lesquels on pouvait peser. Mais les phénomènes démographiques ne sont pas indépendants les uns des autres. Pour exprimer la simultanéité de leur action, nous nous sommes limités à l'analyse d'ensemble de l'excédent naturel et du bilan migratoire apparent desquels résulte la variation globale des populations, nous inspirant en cela très largement de la méthode mise au point par Picheral et Schultz (pour l'Atlas du Languedoc-Roussillon) pour tenter une synthèse démographique.

## MÉTHODE ET LIMITES D'UNE SYNTHÈSE DÉMOGRAPHIQUE

L'accroissement naturel résulte de la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, dans une population, pour une période donnée. L'état civil permet de le calculer pour chaque année civile, voire au jour le jour. Toutefois, son analyse géographique peut être faussée du fait de la concentration en milieu hospitalier des naissances et d'une part non négligeable des décès.

La redomiciliation des événements ne permet pas toujours d'établir avec certitude le lieu du domicile habituel, et il peut parfois s'agir du dernier domicile temporaire. Cela n'est pas contrôlé en Polynésie française. Plus grave est, cependant, la difficulté rencontrée quant à l'expression du taux annuel d'accroissement naturel. En effet, la répartition de la population en petits groupes humains dispersés rend les taux sujets à variation contradictoire d'une année sur l'autre. Ces problèmes statistiques liés aux petits effectifs, largement évoqués au chapitre où l'on a traité des mouvements naturels, amènent au moins à des regroupements communaux et à l'établissement de moyennes pour plusieurs années consécutives.

Le bilan migratoire apparent est bien plus délicat à interpréter, ainsi que cela a été souligné dans l'étude des migrations humaines. Cette méthode indirecte de mesure du solde migratoire pour une période donnée est en l'occurrence la seule possible en l'absence d'enquêtes par sondages ou de fichiers recensant les déplacements de population. Cependant, et même si elle gomme les migrations de durée inférieure à un intervalle intercensitaire (entre deux recensements de population) ou celles suivies d'un retour dans le même laps de temps, elle donne une bonne idée de la dynamique migratoire lorsque le temps séparant deux recensements de population n'excède pas quelques années.

La variation globale de population résulte du jeu combiné des deux données précédentes comme l'indique l'équation suivante:

$$V.G. (t_0, t_1) = Pt_1 - Pt_0 = N(t_0, t_1) - D(t_0, t_1) + ((Pt_1 - Pt_0) - (N(t_0, t_1) - D(t_0, t_1)))$$

où V.G. (t<sub>0</sub>, t<sub>1</sub>) est la variation globale entre deux dates t<sub>0</sub> et t<sub>1</sub>;  
N et D, le nombre des naissances et celui des décès; Pt, la population totale.

Exprimée en pourcentage annuel, cette mesure de l'accroissement d'une population durant une période donnée fournit une bonne indication de la dynamique d'une population. Ce dernier caractère se trouve renforcé si l'on peut disposer de plusieurs séries chronologiques consécutives. C'est le cas ici, où la synthèse porte sur les vingt dernières années au travers de quatre recensements généraux de la population (1971, 1977, 1983, 1988). La difficulté d'interpréter

correctement le taux de croissance pour définir des situations de croissance, d'équilibre ou de déclin peut être, dans les faits, palliée par l'estimation du temps de doublement de la population que ce taux fournit. Il s'agit là, certes, d'une méthode grossière d'estimation des effectifs futurs de la population, puisqu'il suppose stable le taux de croissance qui, en fait, change constamment. Mais le calcul du temps de doublement aide à se faire une idée de ce qui risque de se passer.

L'examen simultané de ces trois mesures permet donc de définir un certain nombre de situations évolutives où les parts de la croissance naturelle et des migrations sont clairement délimitées. En théorie, un très grand nombre de cas peuvent être envisagés, dans la pratique beaucoup s'excluent et un faible nombre se retrouve à l'analyse, comme l'indique l'arbre de classification figuré sur la planche cartographique. La Figure 1 permet une meilleure compréhension de ces types d'évolution.

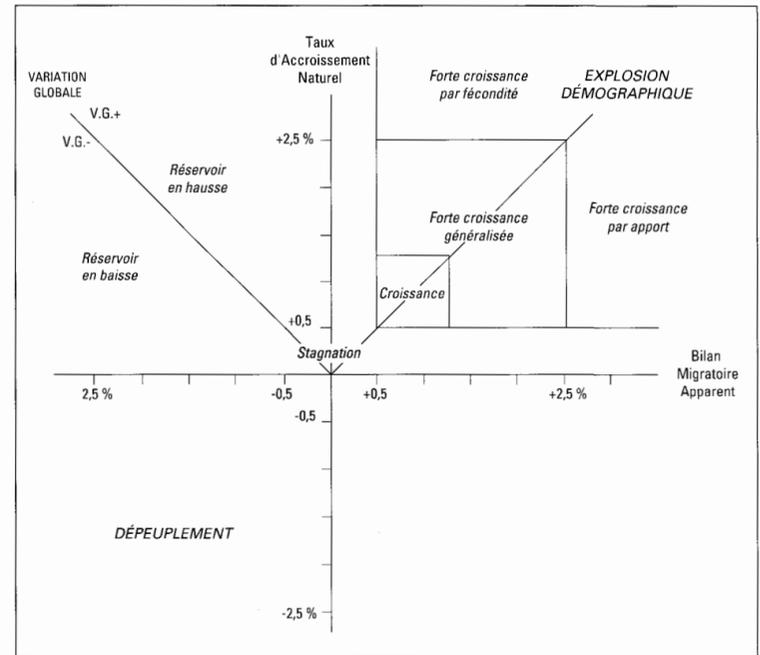


Fig. 1: Les types d'évolution de la population en Polynésie française

## L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE

L'histoire démographique récente de la Polynésie française est tout entière dominée par le poids d'un fort accroissement naturel et le rôle mineur tenu dans l'ensemble par le bilan migratoire apparent. Au niveau de l'ensemble du Territoire, les années 1972 à 1988 apparaissent comme des années de forte croissance, avec un taux moyen annuel de 2,6 %, où 2,4 % sont le fait du croît naturel, et seulement 0,2 %, de l'apport migratoire. Ainsi la croissance de la population est-elle à plus de 92 % le fait de l'excédent des naissances sur les décès. Même l'ampleur des mouvements migratoires vers la Nouvelle-Calédonie dans la période 1972-1977 n'a pas compromis cette spectaculaire croissance qui conduit, au rythme actuel, à un doublement de la population tous les 28 ans.

Au cours des 20 dernières années, aucun des cinq archipels qui composent le Territoire n'a connu de déclin de sa population, à l'exception cependant des îles Marquises qui, au cours de la période 1972-1977, ont enregistré un très léger déficit de leur population, comme l'indique le Tableau 1.

Tableau 1: Évolution relative de la population des archipels au cours des trois dernières périodes intercensitaires

Archipel	Période											
	1972 - 1977			1978 - 1983			1984 - 1988			1972 - 1988		
	AN	BMA	VG	AN	BMA	VG	AN	BMA	VG	AN	BMA	VG
ÎLES DU VENT	2,7	0,3	3,0	2,3	0,8	3,0	2,5	0,1	2,6	2,4	0,5	2,8
ÎLES SOUS-LE-VENT	2,2	-1,6	0,7	2,1	0,3	2,4	2,4	0,6	3,0	2,2	-0,2	2,0
MARQUISES	2,5	-3,0	-0,5	2,6	0,2	2,8	2,9	-0,6	2,4	2,8	-1,1	1,7
AUSTRALES	2,2	-1,7	0,7	1,7	1,2	2,8	1,8	-0,9	0,9	1,8	-0,3	1,5
TUAMOTU-GAMBIER	1,7	0,1	1,8	1,4	2,7	4,0	1,7	-0,4	1,3	1,6	1,0	2,4
POLYNÉSIE FRANÇAISE	2,6	-0,2	2,4	2,2	0,9	3,0	2,4	0,1	2,5	2,4	0,2	2,6

AN: Taux d'Accroissement Naturel moyen annuel (en %) VG: Variation Globale moyenne annuelle (en % de la population)  
BMA: Bilan Migratoire Apparent moyen annuel (en %)

Cependant, chaque archipel a contribué différemment à cette croissance d'ensemble.

a. Les îles du Vent, avec Tahiti, doivent leur très forte croissance, pour l'essentiel, à leur dynamisme biologique, mais celui-ci s'explique pour une bonne part sans doute par l'arrivée, au cours de la période, de migrants jeunes en provenance des archipels périphériques.

b. L'archipel des îles Sous-le-Vent, proche de Tahiti, est devenu de ce fait un abondant réservoir de population émigrant vers la grande île. Cependant, le fort excédent naturel de l'archipel lui a permis d'accroître sa population d'ensemble. Dans les dix dernières années leur vitalité a certainement contribué, avec leur développement économique, à rendre très faibles les départs vers Tahiti.

c. Par leur taux d'accroissement naturel très fort, qui conduirait à un doublement de la population tous les 25 ans, les îles Marquises constituent un réservoir abondant de population. Au cours des années 1972 à 1977, le bilan migratoire apparent y a même été de -3 % en moyenne annuelle. Il n'est plus, au cours de la dernière période (1984-1988), que de -0,6 %. Mais de fait, le trop-plein de population des îles Marquises, qui ne trouve pas sur place de quoi subvenir à ses besoins, continue de s'expatrier, vers les îles du Vent principalement. Il n'est pas sûr d'ailleurs que cette habitude migratoire ne contribue pas à expliquer le fort taux d'accroissement naturel. Tout se passe comme si la fécondité très élevée ne visait pas seulement à compenser les départs mais au contraire à alimenter ce flux. Que le taux d'accroissement naturel des îles Marquises soit le seul à augmenter tout au long des 3 dernières périodes intercensitaires plaide en effet en faveur de cette lecture et l'appellation de réservoir démographique convient ici parfaitement.

d. Les îles Australes apparaissent également comme un réservoir de population, mais dans une bien moindre mesure. Taux d'accroissement naturel et bilan migratoire apparent y prennent en effet des valeurs toujours plus faibles. On peut parler à leur égard de réservoir secondaire.

e. Quant à l'archipel des Tuamotu-Gambier, il est plein de contrastes d'une période à l'autre et d'une zone à l'autre si bien que, globalement, il apparaît d'abord en croissance modérée, puis, au milieu de la période, comme une région d'attraction, pour constituer finalement un réservoir de population.

## TYPE D'ÉVOLUTION

L'examen de la planche cartographique permet de constater la variété des situations communales que nous allons examiner successivement. Le Tableau 2 rend compte de la répartition des 46 communes et îles étudiées (les trois communes de l'île de Raiatea ayant été regroupées en un seul ensemble).

Tableau 2: Nombre de communes selon la tendance et le type d'évolution démographique

Tendance	Type d'évolution démographique	Période		
		1972 - 1977	1978 - 1983	1984 - 1988
Positive	Explosion démographique	5	5	2
	Forte croissance par apport	3	6	3
	Forte décroissance par fécondité	4	5	8
	Forte croissance indifférenciée	1	13	10
	Croissance	1	7	1
	Réservoir en hausse	13	7	20
Équilibre	Stagnation par départs	10	0	0
Négative	Réservoir en baisse	8	3	2
	Dépeuplement	1	0	0

## TENDANCE ÉVOLUTIVE POSITIVE

La variation globale de la population est supérieure à 0,5 % par an, elle peut même être très élevée. C'est la tendance la plus fréquemment rencontrée en Polynésie française, puisqu'elle regroupe 60 % des communes au cours de la période 1972-1977 et 95 % dans les deux périodes ultérieures. Ce profil que l'on doit donc considérer comme la règle des communes de Polynésie française recouvre cependant une large gamme typologique.

### LE TYPE "EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE"

Au début de la période étudiée, ce phénomène a pour siège les communes suburbaines de Tahiti, à l'est et à l'ouest des communes déjà très urbanisées de Papeete et Pirae. Bilans naturels et migratoires sont supérieurs l'un et l'autre à 2,5 % par an. À ce rythme, la population de ces communes double en quelques années: 6 ans pour Mahina, 10 ans pour Faaa et Punaauia. L'immigration, qui est le fait d'individus généralement jeunes et prolifiques, renforce le dynamisme biologique de ces communes. Au cours de la période 1978-1983, des communes des Tuamotu connaissent aussi cette explosion démographique. Elle s'explique par le retour dans leur île d'origine d'individus jeunes garantissant un formidable dynamisme biologique. Au demeurant, il convient de se souvenir qu'il s'agit de très petites populations, d'une centaine de personnes chacune, où quelques naissances ou arrivées en plus suffisent à faire basculer les taux d'un extrême à l'autre. Au cours de la dernière période, l'île de Bora Bora a présenté les mêmes caractères d'explosion démographique. En relation avec le développement du tourisme, de nouveaux paysages se sont créés qui ne sont pas sans rappeler ceux de la zone péri-urbaine de Papeete au début de la période étudiée. Si les conditions démographiques actuelles persistent, la population de la "perle du Pacifique", si pauvre en eau douce et en terres cultivables, doublera avant moins de 18 ans.

### LE TYPE "FORTE CROISSANCE PAR APPORT"

La variation globale est, ici encore, supérieure à 2,5 % par an, de même que le bilan migratoire apparent, mais l'excédent naturel est relativement plus modéré, compris entre 0,5 et 2,5 % par an. Dans le cadre d'un fort croît naturel généralisé, c'est une situation que l'on rencontre assez rarement. Elle est même l'apanage de l'archipel des Tuamotu-Gambier, où elle concerne trois types de communes bien différentes, mais toutes trois très attractives. Au sud-est de l'archipel, les sites militaires des atolls de Moruroa et Fangataufa ont longtemps été, avec Papeete,

le seul lieu important d'emploi dans le Territoire. La structure de la population résidante et son type d'activité expliquent naturellement que la commune de Tureia présente le plus faible taux d'accroissement naturel du Territoire. Au cours de la dernière période, les besoins en personnels civils sur les sites atomiques se sont réduits, et la commune est passée du stade d'aire d'attraction à celui de "réservoir en baisse" au rythme de - 3,8 % par an, de manière artificielle et sans grande signification, compte tenu de son caractère très particulier.

Au nord-ouest de l'archipel, les communes d'Arutua, Manihi, Takaroa et Makemo présentent tour à tour ce caractère attractif. Il s'explique ici par le "boom économique" de la perliculture.

Ailleurs, cette forte croissance, due principalement à l'excédent d'immigration, peut avoir d'autres causes: ouverture d'aéroports dans les îles aux petites populations enclavées (Tuamotu de l'Est), déversement d'un trop-plein de population urbaine en zone suburbaine, financièrement plus accessible, et installation des nouveaux arrivants à la périphérie (Paparua, sud de Tahiti).

#### LE TYPE "FORTE CROISSANCE PAR FÉCONDITÉ"

La variation globale est encore très forte, supérieure à 2,5 % par an, mais la première place est tenue dans ce bilan par l'excédent naturel très fort qui dépasse le solde migratoire, compris entre 0,5 et 2,5 % par an. C'est un profil fréquemment rencontré et qui concerne une grande variété de communes. Trois situations différentes se distinguent toutefois: celle de certaines îles Marquises, celle de communes des îles Sous-le-Vent, celle enfin des communes suburbaines de Tahiti. Le point commun à ces trois ensembles semble résider, à des degrés divers, dans leur caractère de centres secondaires de dynamisme économique. Aux îles Marquises, les communes de Hiva Oa et de Nuku Hiva apparaissent comme de petits centres administratifs de commandement. Ceci peut faire d'elles des lieux d'immigration, mais crée certainement une ambiance favorable au dynamisme biologique. Il en va de même aux îles Sous-le-Vent, où le tourisme constitue l'élément moteur. Enfin, les communes suburbaines de Tahiti bénéficient de l'effet d'entraînement de la zone urbaine.

#### LES TYPES "FORTE CROISSANCE INDIFFÉRENCIÉE" ET "CROISSANCE"

Dans le premier type, la variation globale est supérieure à 2,5 %; dans le second, elle se tient entre 0,5 et 2 % par an. Le croît naturel est, en règle générale, plus élevé que le solde migratoire. C'est une situation qui fut très fréquente au cours de la période 1978-1983, pendant laquelle s'opéra, sinon un vrai retour aux îles, du moins une plus grande stabilité des populations. Cette situation de croissance généralisée a concerné près de 45 % des communes depuis dix ans. Elle a pu être confortée par les efforts entrepris depuis la fin des années 70 pour le développement économique des archipels.

À noter que les îles Marquises, moins concernées par des entreprises de développement que les trois autres archipels, n'ont pas connu cette situation et ont renforcé, au cours des vingt dernières années, leur caractère de réservoir démographique.

#### LE TYPE "RÉSERVOIR"

L'excédent naturel est positif, malgré un bilan migratoire déficitaire. Picheral et Schultz ont nommé ce type "réservoir", car il constitue "une véritable source humaine où peuvent s'alimenter les centres d'immigration régionaux ou nationaux". En Polynésie française, le type le plus fréquemment rencontré est celui où l'accroissement naturel reste suffisamment élevé pour faire plus que compenser les départs. Si bien que l'effectif de la population continue d'augmenter. Ce type constitue à proprement parler celui du "réservoir en hausse". Il est le fait de nombreuses îles périphériques des Marquises, Tuamotu, îles Sous-le-Vent, Australes et, à Tahiti, des communes rurales les plus éloignées de la ville (presqu'île de Tairapu).

Original est le cas des communes du cœur de la zone urbaine: Pirae, Faaa et Papeete. Ces communes urbaines traditionnelles apparaissent, en effet, au fil des ans comme de plus en plus saturées et, si elles conservent, du fait de leur activité, leur rôle de commune de premier accueil pour les immigrants venus des archipels, ceux-ci finissent par s'installer dans des communes plus accueillantes de la périphérie. Le caractère contraignant de la résidence en milieu urbain conduit même à la situation où le déficit migratoire est supérieur à l'excédent des naissances. La population baisse lentement et ce phénomène s'accroît en se répercutant sur la natalité. C'est, sur les vingt dernières années, le cas de Papeete, dont la population est passée de 25 342 habitants en 1971 à 23 555 en 1988, tout en présentant un taux d'accroissement naturel de 2,7 % par an.

Le type "réservoir" se rencontre également, mais pour des raisons différentes, dans l'archipel des Tuamotu du Centre et de l'Est, et aux Marquises du Sud. Il révèle l'isolement et l'absence de dynamisme économique de certaines communes, tandis que se multiplie l'offre de travail sur les sites du Centre d'Expérimentations du Pacifique. On comprend ainsi sa localisation géographique en périphérie de la commune de Tureia. Le cas de cette dernière est au demeurant difficile à analyser, tant du fait du caractère très particulier de son activité que du relatif secret dont ont pu s'y entourer les mouvements de population. Au surplus, d'un recensement à l'autre, les définitions de population résidante y ont été modifiées et il est impossible de les rectifier.

#### LE TYPE "STAGNATION"

Ce type correspond à de très faibles variations. La variation globale de la population est comprise entre - 0,5 et 0,5 % par an. En Polynésie française cette stagnation ne s'est rencontrée que dans les années 70 et ne s'est pas retrouvée depuis. Elle a été causée par des départs nombreux et jamais par un manque de vitalité démographique. Elle apparaît à ce titre comme la conséquence d'une érosion des forces vives que parvient tout juste à compenser l'excédent des naissances. Elle peut, de ce fait, être considérée comme un type de réservoir en équilibre instable.

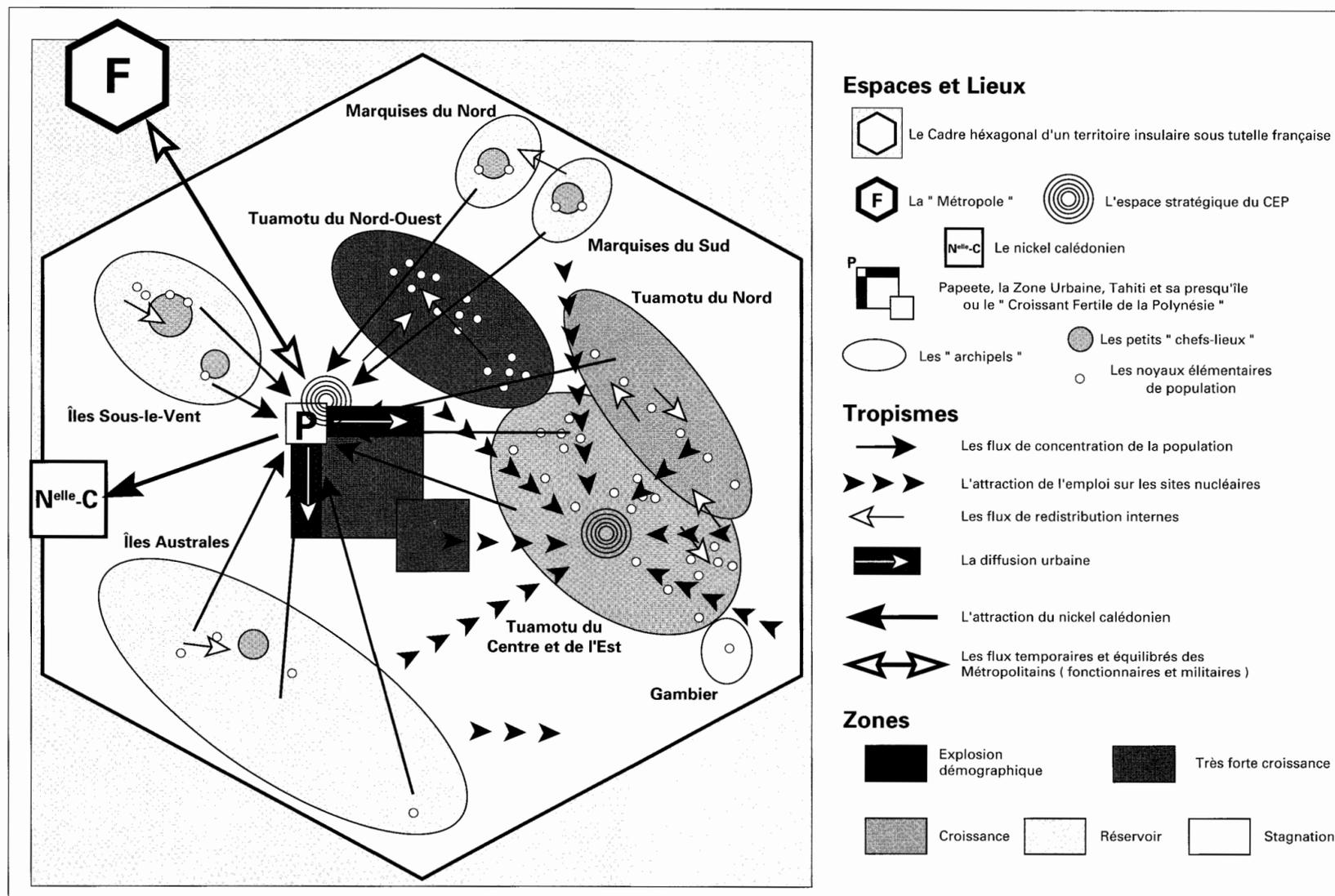


Fig. 2: La population 1970 - 1990: un croquis de synthèse spatiale

#### LE TYPE "DÉPEUPEMENT"

Du fait de la vitalité démographique presque partout rencontrée dans le Territoire, l'ampleur de l'immigration n'a presque jamais conduit au dépeuplement, exception faite de la petite commune de Nukutavake au début de la période. À noter que cette situation, qui n'a été que temporaire, a précédé une période de repeuplement, suivie elle-même d'un passage au stade de "réservoir en hausse", réalisant en cela une succession de tendances contradictoires assez caractéristique de l'histoire démographique ancienne des atolls des Tuamotu.

### DE LA SYNTHÈSE AU "CHORÈME"

En dépit de la diversité et de l'instabilité des situations communales, la lecture de la carte suggère l'existence d'ensembles géographiques homogènes et durables relevant d'un même type d'évolution. Ces grands ensembles et les flux qui les relient composent l'armature de la géographie de la population en se réduisant, en dernière analyse, à un certain nombre de structures élémentaires d'organisation de l'espace. Ce sont ces dernières que Brunet a appelé "chorèmes" (du grec chôrê, région), en montrant leur petit nombre mais aussi leur universalité. Combinés, les "chorèmes" expriment avec force la façon dont l'espace est aménagé et fonctionne. Leur aspect graphique, à la limite de l'abstrait, constitue une synthèse de la synthèse, en cherchant à retenir l'essentiel sans travestir la réalité. Leur réalisation suppose donc que toutes les longues démarches préalables, analytiques et de synthèses partielles, aient été accomplies, ce que la facilité apparente des chorèmes fait peut-être trop souvent oublier. Toutes précautions prises, la simplicité volontaire du message le rend très efficace.

L'organisation et la dynamique spatiales de la population de la Polynésie française durant les vingt dernières années peuvent être représentées simplement comme sur la Figure 2, sur laquelle il apparaît avec force que la position géographique détermine largement le dynamisme démographique. Aux marges, une périphérie d'îles hautes, rurales, longtemps agricoles, "lointaines" par leur genre de vie rural et leur distance absolue, comme les îles Australes et les îles Marquises, mais parfois aussi plus proches, comme les îles Sous-le-Vent. Les petits chefs-lieux de ces archipels, ne constituent pas des centres vraiment attractifs. Le dynamisme biologique y est très grand.

Aussi, à ces "réservoirs" prolifiques peuvent continuer de s'alimenter l'agglomération urbaine de Papeete et les bases stratégiques du CEP pour leurs besoins de main-d'œuvre. Ils constituent les deux centres du Territoire:

- le premier, la **zone urbaine de Tahiti**, est le centre officiel, politique et administratif, qui capte l'essentiel des flux migratoires avant de les redéverser à sa périphérie urbaine, victime de son succès.
- le second, **Moruroa**, au sud-est, est le centre stratégique, militaire et "secret", mais qui fait vivre la Polynésie française depuis trente ans et qui offre bon an mal an quelques milliers d'emplois bien rémunérés. Toutefois, il est par nature soumis à une conjoncture extérieure au monde polynésien qui détermine son existence.

Enfin, en marge, aujourd'hui comme hier, les Tuamotu-Gambier, une frange pionnière, un monde d'aventures où le développement s'apparente à des "coups": nacre, phosphates, et aujourd'hui, perles noires. La croissance y est ponctuelle et incertaine, mais l'habitude est grande d'en voir les effets s'atténuer par des migrations circulaires dans les îles voisines.

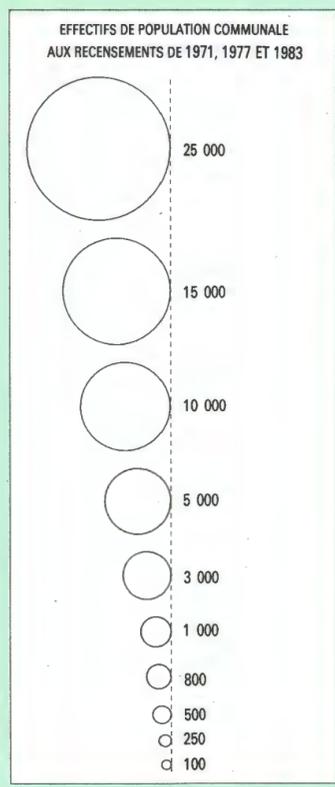
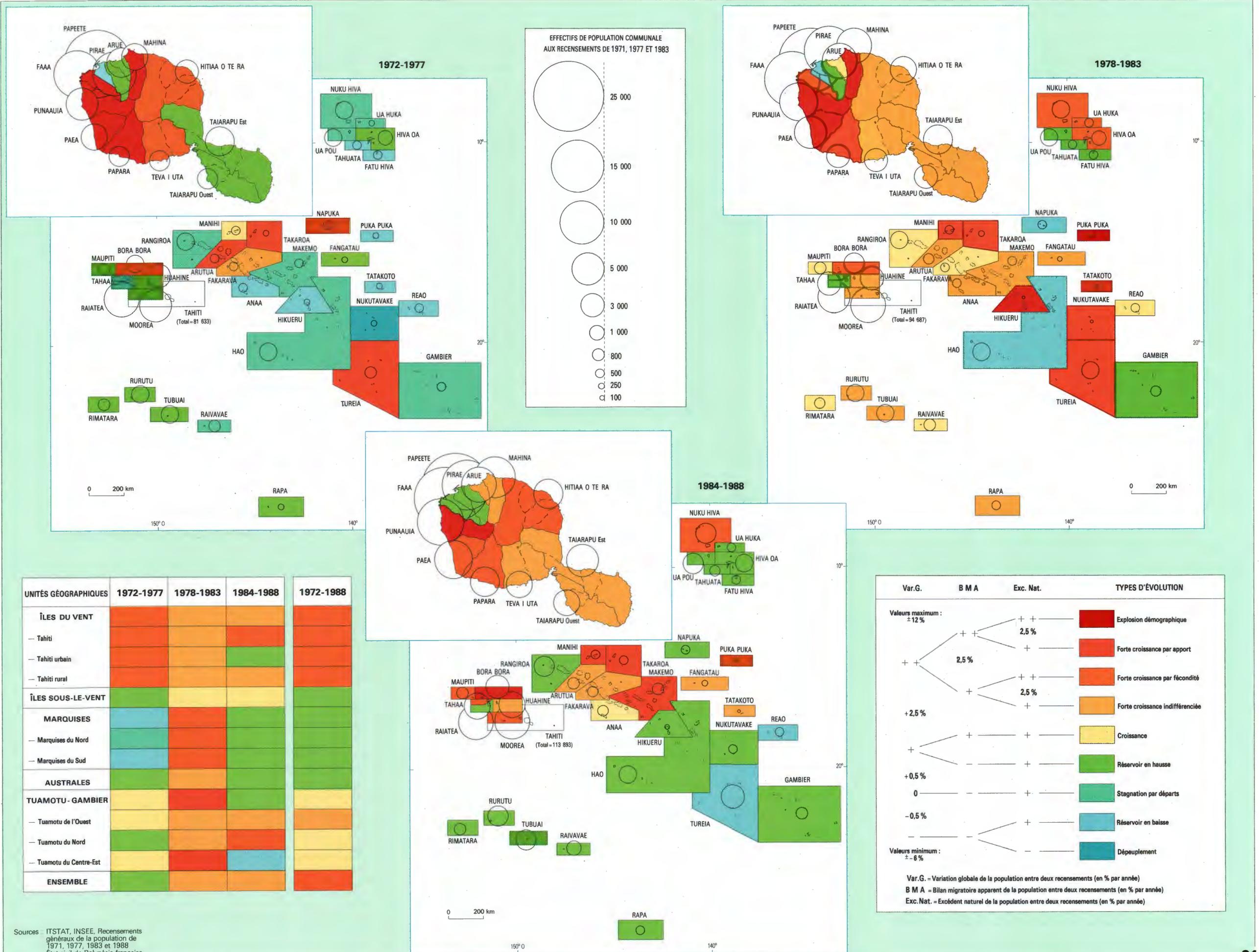
Cependant, partout la croissance est devenue la règle, sur la base d'un exceptionnel dynamisme biologique. Isolée au milieu d'un immense océan vide d'hommes, loin géographiquement et culturellement de sa métropole - avec laquelle les flux de population, longtemps équilibrés, sont déclinants -, écartée désormais de la manne du nickel calédonien, la Polynésie voit se refermer ses frontières. Localement, la réduction des activités du CEP, le ralentissement de la vie économique et la surcharge urbaine rendent de plus en plus inutiles et de plus en plus rares les mouvements internes de populations en quête de travail. Là aussi, les barrières traditionnelles risquent de se refermer. Le principal danger est qu'hier elles pouvaient contenir des populations au très faible croît naturel tandis qu'aujourd'hui, elles ne pourront retenir l'explosion démographique des îles.

Concrètement, que pourra-t-il se passer dans vingt ans, dans dix ans et parfois moins, au rythme actuel, quand la population aura doublé dans telle ou telle île, si tout ou presque tout continue de venir de l'extérieur?

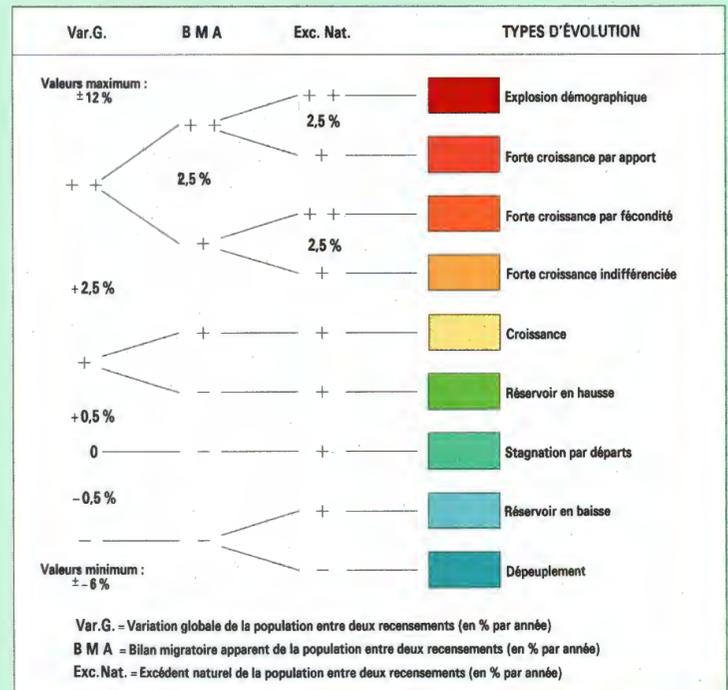
E. VIGNERON

#### Orientation bibliographique

BRUNET (R.) - 1987 - *La carte mode d'emploi*. Paris Fayard/Reclus, 270 p., 269 ill.  
 PICHERAL (H.) et SCHULTZ (Y.) - 1969 - Synthèse démographique. *In Atlas du Languedoc Roussillon* - Paris, Berger - Levrault.

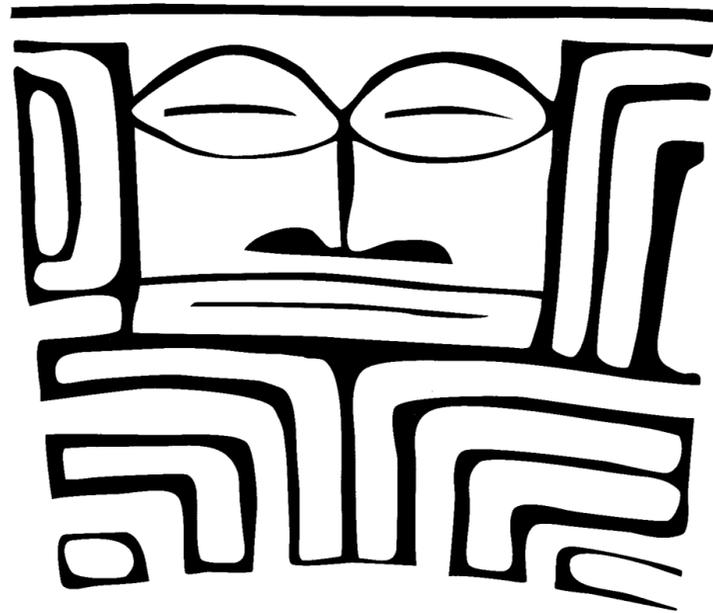


UNITÉS GÉOGRAPHIQUES	1972-1977	1978-1983	1984-1988	1972-1988
<b>ÎLES DU VENT</b>				
- Tahiti				
- Tahiti urbain				
- Tahiti rural				
<b>ÎLES SOUS-LE-VENT</b>				
<b>MARQUISES</b>				
- Marquises du Nord				
- Marquises du Sud				
<b>AUSTRALES</b>				
<b>TUAMOTU - GAMBIER</b>				
- Tuamotu de l'Ouest				
- Tuamotu du Nord				
- Tuamotu du Centre-Est				
<b>ENSEMBLE</b>				



Sources : ITSTAT, INSEE, Recensements généraux de la population de 1971, 1977, 1983 et 1988, État civil de Polynésie française.

# ATLAS



## DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer  
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

**ORSTOM**  
Éditions

© ORSTOM 1993  
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM  
213 rue La Fayette  
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine  
pour leur collaboration et leur aide précieuses.